

**Province de Québec
Municipalité de Pierreville**

Procès-verbal de la *séance RÉGULIÈRE* du conseil municipal de Pierreville, tenue le *mardi 10 avril 2012 à 20 h 00* à l'hôtel de ville, au 26, rue Ally à Pierreville.

SONT PRÉSENTS :

Mesdames les conseillères *Jeannine Descoteaux, Mélanie Fontaine* et messieurs les conseillers *Sylvain Traversy, Marcel Lavoie et Jean-Luc Vallières*, sous la présidence de monsieur *André Descôteaux*, maire, formant le quorum du conseil.

Est également présente madame Micheline C. Laforce, directrice générale, agissant à titre de secrétaire d'assemblée.

EST ABSENTE

Madame la conseillère Micheline Descheneaux

01. MOMENT DE RECUEILLEMENT

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2012-04-070

Il est proposé par le conseiller *Jean-Luc Vallières*
Appuyé par la conseillère *Mélanie Fontaine*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, tel que présenté, tout en laissant le varia ouvert.

01. Moment de recueillement ;
02. Adoption de l'ordre du jour ;
03. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 12 mars 2012 ;
04. Adoption du procès-verbal de la séance spéciale du 3 avril 2012 ;
05. Adoption des comptes payés et à payer ;
06. Période de questions ;
07. Pont Ouellette du secteur Notre-Dame – Évaluation de l'indice patrimonial par le MTQ ;
08. Programme de revitalisation – Autorisation de paiement ;
09. Balayage des rues – Secteurs Pierreville / Notre-Dame ;
10. Fauchage des abords des routes – Prise en considération des soumissions reçues ;
11. Rapiéçage des rues 2012 – Attribution du contrat et autorisation des travaux ;
12. Arrosage extérieur – Demande de soumissions ;
13. Amélioration du réseau routier – Demande de soumissions ;
14. Ponts et ponceaux – Autorisation des travaux ;
15. Rapport d'inspection thermographique – Exécution des travaux ;
16. Bouées – Autorisation d'achats ;
17. Travailleur de rue – Fin de l'entente ;
18. Piscine municipale – Fermeture officielle ;
19. Remorque-dompeur – Autorisation d'achat ;
20. Formation secourisme en milieu de travail CSST-DEA – Autorisation de participation ;
21. Colloque ADMQ – Colloque annuel 2012 ;
22. Site internet de la municipalité – Achat de minutes ;
23. Projecteur – Autorisation d'achat ;
24. Proclamation de la semaine de l'action bénévole 2012 ;
25. Action bénévole – Demande de partenariat ;
26. Journal l'Annonceur – Espace publicitaire dans le cadre du cahier spécial Bas St-François en affaires ;
27. Office municipale d'habitation de Pierreville – Adoption des états financiers 2011 ;
28. Soccer – Autorisation d'achats ;
29. Gaz de schiste – Autorisation de paiement ;
30. Permis de construction ;
31. Dépôt des états, des revenus et des dépenses au 31 mars 2012 ;
32. Varia : a) Achat d'écran d'ordinateur ;
33. Documents déposés ;
34. Rapport des rencontres des élus durant le mois ;
35. Période de questions ;
36. Levée de l'assemblée.

03. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du 12 mars 2012

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la *séance régulière du 12 mars 2012*, la secrétaire d'assemblée est dispensée d'en faire la lecture.

2012-04-071

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Jeannine Descôteaux*
Appuyée par le conseiller *Marcel Lavoie*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le procès-verbal de la *séance régulière* du 12 mars 2012 et d'en autoriser la signature.

04. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL de la séance spéciale du 3 avril 2012

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la *séance spéciale* du 3 avril 2012, la secrétaire d'assemblée est dispensée d'en faire la lecture.

EN CONSÉQUENCE,

2012-04-072

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*
Appuyé par la conseillère *Mélanie Fontaine*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le procès-verbal de la *séance spéciale* du 3 avril 2012 et d'en autoriser la signature.

05. ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER

CONSIDÉRANT que les membres de ce conseil ont pris connaissance de la liste des comptes au 6 avril 2012 ;

EN CONSÉQUENCE,

2012-04-073

Il est proposé par le conseiller *Marcel Lavoie*
Appuyé par la conseillère *Jeannine Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de prendre acte du certificat de la directrice générale à l'égard de la disponibilité des fonds, tels que reproduits ci-après :

Je, soussignée, *Micheline C. Laforce*, directrice générale / secrétaire-trésorière pour la municipalité de Pierreville, certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget de l'exercice financier 2012.

Micheline C. Laforce,
Directrice générale/secrétaire-trésorière

Déboursés directs

1	2917	La MMQ - Accident inspecteur mun - R.2012-03-061	719.21 \$
2	2918	Ass bénévoles Centre L.- Shooner - Bercethon - R.2012-03-063	50.00 \$
3	2919	Finan.B.Nationale - Int emprunt émissaire marin regl.010-2003	5 141.00 \$
4	2920	Neopost Canada ltée - Timbres et frais de poste	500.00 \$
5	2921	Auger Claire -Prog revitalisation matricule 5406-01-9595 regl.080-2008	4 000.00 \$
6	2922	Gestion Robert Traversy - Subv. prog revitalisation matricule 5207-56-1202 regl.080-2008	4 000.00 \$
7	2923	Gestion Robert Traversy - Subv. prog revitalisation matricule 5207-56-1723 regl.080-2008	4 000.00 \$
8	2924	Sayer Steve - Subv. prog revitalisation matricule 5207-55-7769 regl.080-2008	4 000.00 \$
9	2925	Lachapelle Karine & Vincent Jonathan - Subv. prog revitalisation matricule 5803-55-6750 regl.080-2008	4 000.00 \$
10	2926	Allard Stéphane & Pineault Marie-Andrée - Aide financière inscription ballet 2011 (3 enfants)	110.52 \$
Sous-total des factures déjà payées			26 520.73 \$

Kilométrage, dépense payé avec salaire

1		Micheline C. Laforce - Mars	- \$
2		Michèle Latraverse - Mars	- \$
3		Guylaine Courchesne - Mars	39.67 \$
4		Isabelle Tougas - Mars	9.47 \$
5		Lyne Bertrand - Mars	- \$
6		Guy Descheneaux - Mars	- \$
7		Sylvain Bardier - Mars	152.10 \$
8		Éric Traversy - Mars	- \$
Sous-total des factures déjà payées			201.24 \$

Prélèvements automatiques

1		Bell Canada - Mars	1 466.53 \$
2		Hydro-Québec - Mars	6 494.90 \$
3		Ministre du revenu du Québec - Remise D.A.S. Mars	6 465.62 \$
4		Receveur général du Canada - Remise D.A.S. Mars	2 662.04 \$
5		Télu Mobilité - Mars	304.33 \$
6		Visa Desjardins - Fournitures de bureau	260.93 \$
Sous-total des factures déjà payées			17 654.35 \$

Fournisseurs

1	2927	Avensys - Étalonnage détecteur de gaz	189.71 \$
2	2928	Champagne Jean-Paul - Location entrepôt mars	250.00 \$
3	2929	Coopérative Solidarité Santé Shooner-Jauvin - Quote-part 2012	26 404.51 \$
4	2930	Descheneaux Micheline - Hébergement colloque sécurité civile	116.12 \$
5	2931	Descoteaux André - Déplacements de mars	126.00 \$
6	2932	Desmarais protection électronique - Batterie rechargeable pour étang Pierreville	45.99 \$
7	2933	Dépanneur Pierreville - Essence	220.61 \$
8	2934	Dépanneur Beau-soir - Diesel, essence	127.53 \$
9	2935	Hamel Caroline - Aide financière inscription hockey 2011-2012	108.75 \$
10	2936	Équipements Raydan - Réparation remorque	4.31 \$
11	2937	Fonds d'information sur le territoire - Avis de mutation	12.00 \$
12	2938	Gamelin François - 5e et dernier versement contrat déneigement	12 412.58 \$
13	2939	Gamelin Gaston - 5e et dernier versement contrat déneigement	17 658.96 \$
14	2940	Garage Pierre Dufresne - Posé pneu et 4 étriers de freins F-250, rép. remorque	1 226.06 \$
15	2941	L'annonceur - Avis fauchage 2012	104.34 \$
16	2942	Laboratoire d'analyses S.M. inc - Analyses d'eau des étangs	324.24 \$
17	2943	Lavoie Étienne - Aide financière inscription hockey 2011-2012	108.75 \$
18	2944	Les entreprises d'électricité - Intervention, vérif panneaux électriques, nacelle	885.32 \$
19	2945	Les entreprises MEM R. Doucet - Café et thé	68.00 \$
20	2946	Dr Marcel Biron M.V. - Euthanasie chiens	160.96 \$
21	2947	Mégaburo - Fournitures de bureau et lecture compteur	409.83 \$
22	2948	MRC Nicolet-Yamaska - 2e quote-part	43 180.50 \$
23	2949	Neopost Canada - Frais de poste	105.37 \$
24	2950/51	Patrick Morin - Fournitures diverses et petits outils	494.68 \$
25	2952	Peinture Style - Peinture pour réparation des tables centre communautaire	206.93 \$
26	2953	Prodec équipements sanitaires - Poubelle, sacs à ordures et cire à plancher	555.22 \$
27	2954	Protectron - Surveillance de base pour l'église	233.86 \$
28	2955	Régie I.A.E.P. du Bas St-Francois - Eau du 31-01-2012 au 06-03-2012	14 598.10 \$
29	2956	RIGID de Bécancour-Nicolet-Yamaska - 4e quote-part et quote-part percapita	6 468.75 \$
30	2957	RIGID du Bas St-Francois - 4e quote-part	7 660.00 \$
31	2958	Régie d'incendie de Pierreville - Denis Roy (feu), André Belisle (feu)	665.30 \$
32	2959	RTL excavation - Réparation pont Boisclair (pépine, camion et pierre 0-3/4)	365.04 \$
33	2960	Rouillard & frères inc - Fournitures	63.42 \$
34	2961	Soudure FM St-Guillaume - Couteau pour tracteur	296.64 \$
35	2962	SSQ - Fond de retraite remise de mars 2012	2 392.29 \$
36	2963	Vacuum D.L. - Déboucher drain de maison secteur Notre-Dame	761.32 \$
Sous-total des factures à payer			139 011.99 \$

Total des factures du mois**183 388.31 \$****06. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'étant posée nous poursuivons l'assemblée.

07. PONT OUELLETTE DU SECTEUR NOTRE-DAME – Évaluation de l'indice patrimonial par le MTQ

CONSIDÉRANT que la municipalité de Pierreville est invitée, par le Ministère des Transports (MTQ), à collaborer sur l'évaluation de l'indice patrimonial du pont Ouellette dans le secteur Notre-Dame ;

CONSIDÉRANT qu'une première rencontre a eu lieu en février dernier, entre monsieur Richard Paquin, géographe au MTQ, monsieur René Shooner, représentant la Société Historique de Pierreville et madame Micheline C. Laforce, directrice-générale de notre municipalité ;

CONSIDÉRANT qu'au cours de cette première rencontre M. Paquin a pu remplir plusieurs sections de son formulaire d'évaluation, lui restant ainsi qu'une seule section portant sur l'intérêt du milieu pour la conservation de la structure du pont Ouellette ;

CONSIDÉRANT que les membres de ce conseil ont eu l'occasion, lors d'une séance de travail, d'échanger sur le sujet;

EN CONSÉQUENCE,

2012-04-074

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Fontaine*
Appuyée par le conseiller *Sylvain Traversy*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de faire part au MTQ que la *Municipalité de Pierreville* désire fortement conserver la structure du Pont Ouellette, situé dans le secteur Notre-Dame, telle que nous la retrouvons aujourd'hui ;

QUE jusqu'à la visite de M. Paquin en février dernier à nos bureaux, nous n'avions aucune idée du projet entrepris par le MTQ sur l'évaluation de l'indice patrimonial des ponts lui appartenant, raison pour laquelle la municipalité de Pierreville n'a entrepris jusqu'à aujourd'hui, aucune action afin de préserver la structure du pont Ouellette situé sur son territoire.

08. PROGRAMME DE REVITALISATION – Autorisation de paiement

CONSIDÉRANT le règlement #080-2008 portant sur l'établissement d'un programme de revitalisation ;

CONSIDÉRANT que cinq (5) nouvelles résidences ont été construites sur notre territoire en 2011 ;

EN CONSÉQUENCE,

2012-04-075

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Fontaine*
Appuyée par la conseillère *Jeannine Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le paiement de 4 000\$ à chacun des cinq (5) nouveaux propriétaires qui ont procédé à la construction d'une nouvelle immeuble sur notre territoire, à savoir ;

Matricule : 5803-55-6750 – Karine Lachapelle et Jonathan Vincent

Matricule : 5207-55-7769 – Steve Sayer et Rosalice Filion Letendre

Matricule : 5406-01-9595 – Claire Auger

Matricule : 5207-56-1723 – Gestion Robert Traversy

Matricule : 5207-56-1202 – Gestion Robert Traversy

ÉGALEMENT dans le but de respecter la date du dépôt du certificat d'évaluation déposé par la MRC de Nicolet-Yamaska, d'approuver que les déboursés soient déjà effectués et inscrits dans les déboursés directs présentés séance tenante.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant :
« Promotion – dével.économique » 02 629 00 990*

09. BALAYAGE DES RUES – Secteurs Pierreville / Notre-Dame

CONSIDÉRANT que dans les semaines à venir, la municipalité désire procéder au balayage des rues dans les secteurs de Pierreville et de Notre-Dame;

EN CONSÉQUENCE,

2012-04-076

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*
Appuyé par le conseiller *Marcel Lavoie*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'octroyer le contrat de balayage des rues dans les secteurs de Pierreville et de Notre-Dame aux ENTREPRISES CLÉMENT FORCIER, au taux horaire de 160\$/heure, excluant la surcharge de carburant ;

QUE le montant total des travaux ne devra pas excéder la somme de 3 000\$;

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant :
« Balayage des rues » 02 320 00 523.*

10. FAUCHAGE DES ABORDS DE ROUTES – Prise en considération des soumissions reçues et attribution de contrat

CONSIDÉRANT l'ouverture publique des soumissions déposées au bureau municipal, situé au 26, rue Ally, le 3 avril dernier à 11h00, à savoir ;

<i>Mario Gamelin</i>	<i>Soumission non conforme</i>	
<i>9253-4015 Québec inc.</i>	<i>Contrat d'un an</i>	<i>8 609.22\$ (taxes incluses)</i>
	<i>Contrat de 3 ans</i>	<i>25 827.98\$ (taxes incluses)</i>

EN CONSÉQUENCE,

2012-04-077

Il est proposé par le conseiller *Marcel Lavoie*
Appuyé par la conseillère *Jeannine Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'octroyer le fauchage des abords des routes à l'entreprise *9253-4015 Québec inc. de Saint-Nicéphore*, au montant de 22 464 \$ (taxes en sus), réparti de la façon suivante :

2012	-	7 488 \$ + taxes
2013	-	7 488 \$ + taxes
2014	-	7 488 \$ + taxes

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant :
« Fauchage des routes » 02 320 00 521*

11. RAPIÉÇAGE DES RUES 2012 – Attribution du contrat et autorisation des travaux

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Pierreville désire procéder à des travaux de rapiéçage sur différentes rues lui appartenant ;

CONSIDÉRANT la soumission déposée, le 27 février dernier, par PAVAGE 132 ;

	<i>Rapiéçage manuel tonne métrique</i>	<i>Rapiéçage mécanisé tonne métrique</i>
<i>Pavage 132</i>	<i>198.50\$</i>	<i>124.00\$</i>

EN CONSÉQUENCE,

2012-04-078

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*
Appuyé par le conseiller *Marcel Lavoie*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de retenir les services de l'entreprise *PAVAGE 132* en ce qui concerne les travaux de rapiéçage à effectuer sur les routes appartenant à notre municipalité, le tout selon la soumission déposée pour un montant n'excédant pas 20 000 \$ tel que prévu au budget 2012 ;

QUE les travaux à effectuer comprennent le rapiéçage des ponts et ponceaux qui le nécessitent ;

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU que ces travaux devront être terminés avant le 15 juin 2012 ;

QUE l'inspecteur municipal, monsieur Guy Descheneaux, marquera au préalable les endroits à rapiéçer et qu'il assurera la supervision de ces travaux.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant :
« Rapiéçage des routes » 02 320 00 528*

12. ARROSAGE EXTÉRIEUR – Demande de soumissions

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de retenir les services d'un entrepreneur pour l'arrosage extérieur contre les araignées des bâtisses appartenant à la municipalité, à savoir ;

- . Salle municipale, 6 rue Daneau - Tour complet de la bâtisse
- . Bibliothèque, 48 rue Principale - Tour complet de la bâtisse
- . Centre communautaire, 44 Maurault - Façade + mur de brique côté ouest
- . Hôtel de ville, 26 rue Ally - Tour complet de la bâtisse
- . Pavillon de la piscine, rue Ally - Tour complet de la bâtisse
- . Toilettes publiques, rue Ally - Tour complet de la bâtisse

2012-04-079

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Fontaine*
Appuyée par le conseiller *Jean-Luc Vallières*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de demander des soumissions à au moins deux (2) entrepreneurs ;

QUE la municipalité de Pierreville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues sans encourir aucune obligation, ni aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

13. AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER – Demande de soumissions

CONSIDÉRANT que la municipalité de Pierreville désire procéder à des travaux de pose de béton bitumineux sur différentes rues lui appartenant;

2012-04-080

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*
Appuyé par le conseiller *Jean-Luc Vallières*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de demander des soumissions par invitation pour des travaux de pose de béton bitumineux dans le secteur suivant :

- Rang St-Louis
- Rang de l'Île

QUE les soumissions scellées portant la mention « *Travaux d'asphaltage 2012* » devront être parvenues avant le mardi 8 mai 2012 à 11h00 au bureau municipal, situé au 26, rue Ally à Pierreville, pour y être ouvertes publiquement ;

QUE les soumissions devront être présentées sur le formulaire prévu à cet effet par la municipalité. La validité du cautionnement est de soixante (60) jours ;

QUE les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement ou d'un chèque visé au montant égal à 10% de la soumission, en plus d'une copie de la police d'assurance responsabilité d'une valeur minimale de 1 000 000\$;

QUE le délai pour l'exécution des travaux est de trente (30) jours suivant la date de prise en considération ;

QUE la prise en considération aura lieu lors de la séance régulière du *lundi 14 mai 2012 à 20h00* à l'Hôtel de ville, situé au 26, rue Ally à Pierreville ;

QUE la municipalité de Pierreville s'engage à n'accepter ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues sans encourir aucune obligation ni aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

14. PONTS ET PONCEAUX – Demande de soumissions

CONSIDÉRANT qu'il nous faut procéder à l'entretien de certains ponts et ponceaux sur le territoire de la municipalité ;

CONSIDÉRANT que deux (2) ponts devront être changés soit sur les rangs de l'Île et St-Louis ;

CONSIDÉRANT que deux (2) autres ponts de moindre importance devront aussi être remplacés soit sur les rangs Haut-de-la-rivière et Ste-Anne ;

2012-04-081

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Fontaine*
Appuyée par la conseillère *Jeannine Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de demander des soumissions à deux (2) entreprises ;

QUE la municipalité de Pierreville s'engage à n'accepter ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues sans encourir aucune obligation ni aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Ponts-ponceaux-fosses » 02 320 00 520

15. RAPPORT D'INSPECTION THERMOGRAPHIQUE – Exécution des travaux

CONSIDÉRANT que notre compagnie d'assurance la Mutuelle des Municipalités du Québec nous a demandé de réaliser des tests de thermographie sur différents panneaux électriques nous appartenant;

CONSIDÉRANT que des anomalies ont été détectées soit au garage municipal, au centre communautaire, à l'Hôtel de ville et à l'église;

EN CONSÉQUENCE,

2012-04-082

Il est proposé par le conseiller *Marcel Lavoie*

Appuyé par le conseiller *Sylvain Traversy*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de communiquer avec *les Entreprises D.A. Inc.* afin d'obtenir son avis sur les réparations à effectuer et, d'autoriser les réparations nécessaires dans les plus brefs délais afin de rendre conforme et sécuritaire nos installations électriques.

16. BOUÉES – Autorisation d'achats

CONSIDÉRANT qu'une douzaine de nos bouées dont les chaînes et les manilles sont corrodées;

CONSIDÉRANT que les coûts engagés dans la gestion des bouées sur la rivière St-François sont partagés entre notre municipalité, la municipalité de St-François-du-Lac et la communauté d'Odanak;

EN CONSÉQUENCE,

2012-04-083

Il est proposé par la conseillère *Jeannine Descôteaux*

Appuyée par le conseiller *Jean-Luc Vallières*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser l'achat de chaînes et de manilles galvanisées pour un montant de \pm 3 700\$ (taxes en sus) auprès de l'entreprise Cantin et fils.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire « subvention – bouées » - 02 701 90 998.

17. TRAVAILLEUR DE RUE – Fin de l'entente

CONSIDÉRANT que par sa résolution 2011-06-156, adoptée lors de la séance régulière du 13 juin 2011, la Municipalité de Pierreville a autorisé l'embauche d'un travailleur de rue à raison de 21 heures / semaine réparties sur sept (7) jours en partenariat avec la municipalité de Saint-François-du-Lac et la Réserve d'Odanak ;

CONSIDÉRANT que cette même résolution, stipulait que cette embauche était conditionnelle à ce que la Municipalité de St-François-du-Lac et la Réserve d'Odanak s'investissent dans le même sens ;

CONSIDÉRANT que la *Municipalité de Pierreville* a versé sa cotisation à *Centretien Nicolet et Régions* au montant de 7 280 \$, couvrant ainsi la période du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012 pour les services retenus ;

CONSIDÉRANT que le 9 septembre 2011, le chef de la Réserve d'Odanak, nous faisait parvenir une lettre de désistement concernant leur partenariat dans ce dossier ;

CONSIDÉRANT que selon le responsable de *Centretien Nicolet et Régions*, le service du travailleur de rue avait débuté à la date prévue, même si la Réserve d'Odanak n'avait signé la convention de partenariat ;

CONSIDÉRANT que suite au retrait de la Réserve d'Odanak, la *Municipalité de Pierreville* et la municipalité de Saint-François-du-Lac, ont accepté de déboursier un montant de 2 000 \$ chacune, en compensation au manque à gagner pour l'année 2011 par le désistement de la Réserve ;

CONSIDÉRANT que selon la résolution 2012-02-026, une rencontre devait être organisée avec le responsable de *Centretien Nicolet et Régions*, monsieur Marco Richard, afin de discuter de la continuité de ce projet;

CONSIDÉRANT que depuis, il nous a été impossible de discuter avec monsieur Marco Richard, responsable du projet, n'ayant aucun retour d'appel de ce dernier ni de réponse à notre demande de rencontre transmise par résolution en février dernier ;

2012-04-084

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*
Appuyé par la conseillère *Mélanie Fontaine*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de mettre fin définitivement au projet travailleur de rue et d'aviser *Centretien Nicolet et Régions* par courrier recommandé de notre décision finale;

QUE la *Municipalité de Pierreville* s'attend à ce que l'engagement jusqu'au 30 juin 2012, soit respecté par *Centretien Nicolet et Régions*;

QU'une copie de la présente résolution soit transmise à la municipalité de St-François-du-Lac.

18. PISCINE MUNICIPALE – Fermeture officielle

CONSIDÉRANT la résolution 2011-12-329 pour l'embauche de la firme DESSAU Inc., afin de nous présenter un prix budgétaire pour la réparation de notre piscine municipale ;

CONSIDÉRANT que l'estimation de l'étude préliminaire de cette firme, déposée le 14 février dernier, proposait un coût de réparation de 399 740 \$ (taxes en sus) ;

CONSIDÉRANT qu'à la suite de ce résultat, une autre entreprise a été rencontrée afin d'avoir un second avis ;

CONSIDÉRANT que l'estimation de la firme SOUCYAQUATIK, démontrait un investissement de 298 000 \$ (taxes en sus), en plus des frais de réfection, de plomberie et de construction de la salle mécanique ;

CONSIDÉRANT qu'il nous ait difficile, à chaque année, de trouver des sauveteurs qualifiés ;

2012-04-085

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Jeannine Descôteaux*
Appuyée par le conseiller *Marcel Lavoie*

ET RÉSOLU à la *MAJORITÉ* des conseillers présents, de mettre fin à notre piscine municipale et de mettre tous les efforts possibles afin de trouver une autre vocation à l'infrastructure de celle-ci ;

DE demander à la directrice ou son adjointe de faire part de la décision des conseillers aux trois (3) sauveteurs afin que ceux-ci puissent se trouver un autre emploi.

* *La conseillère Mélanie Fontaine demande le vote.*

POUR la fermeture : *Jean-Luc Vallières*
Marcel Lavoie
Sylvain Traversy
Jeannine Descôteaux

CONTRE la fermeture : *Mélanie Fontaine*

RÉSOLUTION ADOPTÉE MAJORITAIREMENT.

19. REMORQUE-DOMPEUR – Autorisation d’achat

CONSIDÉRANT la demande de notre inspecteur municipal de posséder une remorque-dompeur galvanisée qui pourrait avoir plusieurs utilités;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues des différents commerces, à savoir;

<i>Groupe T.R.G. Inc (Trois-Rivières)</i>	<i>4 926.00\$ (taxes en sus)</i>
<i>Atelier de soudure de St-Grégoire</i>	<i>5 512.00\$ (taxes en sus)</i>
<i>Fabrox (Trois-Rivières)</i>	<i>5 513.00\$ (taxes en sus)</i>

2012-04-086

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*

Appuyé par le conseiller *Jean-Luc Vallières*

ET RÉSOLU à l’unanimité des conseillers présents, d’autoriser l’achat d’une remorque-dompeur galvanisé 5’ x 8’ chez *GROUPE T.R.G.* de Trois-Rivières au coût de 4 926 \$ (taxes en sus).

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant :
« Remorque » 03 310 00 020*

20. FORMATION SECOURISME EN MILIEU DE TRAVAIL CSST-DEA– Autorisation de participation

CONSIDÉRANT que tous nos employés doivent connaître les procédures de secourisme en cas de situation d’urgence afin d’appliquer les principes d’intervention avant l’arrivée des services médicaux d’urgence ;

CONSIDÉRANT que certains de nos employés doivent renouveler leur carte de secouriste ;

CONSIDÉRANT que cette formation est payée par la CSST ;

2012-04-087

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Jean-Luc Vallières*

Appuyé par la conseillère *Jeannine Descôteaux*

ET RÉSOLU à l’unanimité des conseillers présents, d’autoriser la participation pour la formation de secourisme de la CSST, qui se tiendra les 14 et 21 juin prochains au Centre communautaire de St-François-du-Lac, aux personnes mentionnées, à savoir ;

- *André Descôteaux*, maire
- *Lyne Bertrand*, adjointe aux finances
- *Guylaine Courchesne*, adjointe administrative
- *Guy Descheneaux*, inspecteur municipal
- *Richard Fontaine*, employé saisonnier
- *Éric Traversy*, employé saisonnier

21. COLLOQUE ADMQ – Colloque annuel 2012

CONSIDÉRANT la tenue du colloque annuel des directeurs municipaux du Québec qui se tiendra les 6-7 et 8 juin prochain au Centre des Congrès de Québec ;

2012-04-088

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*

Appuyé par la conseillère *Jeannine Descôteaux*

ET RÉSOLU à l’unanimité des conseillers présents, d’autoriser l’adjointe administrative à participer au *Colloque annuel de l’ADMQ* au montant de 450 \$ (taxes en sus) ;

QUE les frais d’hébergement, de repas et de déplacement seront remboursés sur présentation de pièces justificatives.

*Afin de donner application à la présente résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire –
« Congrès-formation-déplacement » - 02 130 00 310*

22. SITE INTERNET DE LA MUNICIPALITÉ – Achat de minutes

CONSIDÉRANT que nous faisons des mises à jour de notre site internet régulièrement afin que celui-ci demeure le plus possible à jour ;

2012-04-089

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*
Appuyé par la conseillère *Mélanie Fontaine*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser l'achat d'un bloc de temps de 1 000 minutes, pour un montant de 1 000\$ à la firme CL INFO.

Afin de donner application à la présente résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Entretien équipement de bureau » 02 190 00 527

23. PROJECTEUR – Autorisation d'achat

CONSIDÉRANT la soumission déposée le 21 mars dernier par la firme INFOPLUS pour l'achat d'un projecteur;

2012-04-090

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Jeannine Descôteaux*
Appuyée par le conseiller *Marcel Lavoie*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser l'achat d'un projecteur Infocus IN116 au coût de 579.99 \$ (taxes en sus).

Afin de donner application à la présente résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Entretien équipement de bureau » 02 190 00 527

24. PROCLAMATION DE LA SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE 2012

CONSIDÉRANT que la générosité, l'énergie et les compétences des bénévoles continuent d'être l'une des plus belles ressources naturelles ainsi qu'une force essentielle à nos communautés ;

CONSIDÉRANT que pour bâtir une société juste et équitable pour tous et pour toutes, nous devons travailler ensemble, dans le respect et la coopération ;

CONSIDÉRANT que les bénévoles et les groupes bénévoles et communautaires sont de plus en plus considérés comme des partenaires importants des gouvernements et des entreprises quand il s'agit de bâtir des communautés fortes et épanouies ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Pierreville serait privée de nombreux services et activités sans l'appui et la contribution des bénévoles ;

CONSIDÉRANT que plusieurs citoyens et citoyennes de notre municipalité bénéficient du bénévolat ;

CONSIDÉRANT qu'il est de mise pour tous les citoyens et les citoyennes de montrer leur reconnaissance à toutes ces personnes bénévoles qui contribuent à l'épanouissement et à la vitalité de la Municipalité de Pierreville ;

2012-04-091

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*
Appuyé par la conseillère *Jeannine Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de proclamer par la présente que la semaine du 15 au 21 avril, sera la *Semaine de l'action bénévole 2012* dans notre municipalité.

DE PLUS, nous invitons tous les citoyens et toutes les citoyennes à nous aider afin de maintenir et renouveler l'esprit du bénévolat de notre municipalité en s'engageant à répondre aux besoins communautaires par des gestes de bénévolat.

25. ACTION BÉNÉVOLE – Demande de partenariat

CONSIDÉRANT que pour bâtir une société juste et équitable pour tous et pour toutes, nous devons travailler ensemble, dans le respect et la coopération ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Pierreville serait privé de nombreux services et activités sans l'appui et la contribution des bénévoles ;

2012-04-092

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*

Appuyé par la conseillère *Mélanie Fontaine*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser un déboursé au montant de 150 \$ au Centre d'Action bénévole de Lac St-Pierre

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Subv. Organismes- Divers » 02 701 90 990

26. JOURNAL L'ANNONCEUR – Espace publicitaire dans le cadre du cahier spécial Bas St-François en affaires

CONSIDÉRANT le cahier spécial que se prépare à publier le journal *L'Annonneur* dans le cadre du Bas St-François en Affaires ;

CONSIDÉRANT qu'il s'agit d'une bonne occasion pour encourager l'achat local ;

2012-04-093

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Jeannine Descôteaux*

Appuyée par le conseiller *Marcel Lavoie*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de réserver un espace publicitaire, de grandeur cartes d'affaires, au coût de 65 \$ (taxes en sus), dans le cahier spécial Bas St-François en Affaires.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : Subv. Organismes-Divers » 02 701 90 990

27. OFFICE MUNICIPALE D'HABITATION DE PIERREVILLE – Adoption des états financiers 2011

CONSIDÉRANT la réception d'une copie des états financiers de l'Office municipal d'Habitation de Pierreville pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2011 ;

2012-04-094

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*

Appuyé par la conseillère *Mélanie Fontaine*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver les états financiers 2011 de l'Office municipal d'Habitation de Pierreville montrant des revenus totaux de 110 509 \$ et de dépenses totales de 302 868 \$, représentant un déficit de 192 359 \$ avant capitalisation, et de 126 931 \$ après capitalisation ;

QUE la municipalité de Pierreville doit assumer 10% du déficit d'exploitation, soit 12 694.00\$;

D'AUTORISER le déboursé au montant de 229 \$, représentant la différence entre le montant versé par notre municipalité en 2011 et le 10 % du déficit 2011 ;

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Participation OMHP » 02 520 00 963

28. SOCCER – Autorisation d'achats

CONSIDÉRANT que la saison de soccer est à nos portes et que nous devons effectuer quelques réparations et achats ;

CONSIDÉRANT qu'il nous a été demandé de nous procurer un tableau indicateur, des ballons, des bancs pour les joueurs ainsi qu'un filet empêchant les ballons de traverser la clôture ;

2012-04-095

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Jeannine Descôteaux*

Appuyée par le conseiller *Sylvain Traversy*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser un montant de ± 2 500 \$ pour l'achat de divers équipements, tels que mentionnés ci-dessus ;

D'AVISER monsieur Martin Desmarais, responsable bénévole du soccer 2012, de ce déboursé afin que ce dernier puisse effectuer les achats autorisés.

QUE toute dépense devra être justifiée par la présentation de facture fait au nom de la Municipalité de Pierreville ;

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Loisirs-Pierreville-Soccer » 02 701 30 643

Afin de discuter du prochain point, monsieur le maire, André Descôteaux, demande à Monsieur le conseiller Sylvain Traversy de quitter la salle.

29. GAZ DE SCHISTE – Autorisation de paiement

CONSIDÉRANT que de sa propre initiative, le conseiller Sylvain Traversy s'est rendu en Pennsylvanie les 23, 24 et 25 mars dernier en voyage organisé concernant les gaz de schiste ;

CONSIDÉRANT qu'à son retour, celui-ci a demandé la possibilité de se faire rembourser ses frais encourus de 465 \$;

CONSIDÉRANT que cette façon de procéder contrevient à l'article 6.11 du Code d'éthique et de déontologie des Élus de la Municipalité de Pierreville, à savoir ;

6.11 Respect des mécanismes de décisions

Respecter les prescriptions législatives et administratives régissant les mécanismes de prise de décision de la Municipalité et de ses organismes municipaux.

2012-04-096

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Fontaine*

Appuyée par le conseiller *Marcel Lavoie*

D'AUTORISER malgré tout, un déboursé au montant de 465 \$ représentant les frais encourus par monsieur le conseiller Sylvain Traversy lors de son voyage en Pennsylvanie.

* *Monsieur le maire André Descôteaux, demande le vote.*

CONTRE cette résolution : *Jean-Luc Vallières*
Jeannine Descoteaux

POUR le remboursement : *Mélanie Fontaine (proposateur)*
Marcel Lavoie (secondateur)

Monsieur le maire prend parole et mentionne que nous avons tous suivis une formation sur l'application du Code d'Éthique, obligatoire par le ministère des affaires municipales et des Régions.

De ce fait, en respect à l'article 6.11 de ce Code, il se voit dans l'obligation d'exercer son droit de vote afin d'éviter que la Municipalité de Pierreville soit prise en défaut par le Ministère des affaires municipales et des Régions.

Monsieur André Descôteaux est donc CONTRE l'adoption de cette résolution.

Résolution REJETÉE

Monsieur le conseiller Sylvain Traversy revient à la table des discussions.

30. PERMIS DE CONSTRUCTION EMIS

01. *Entreprises M. & G. Gamelin, 112 rue Maurault.....Changement d'enseigne*
02. *France Bussièrès, 91 rue Letendre.....Rénovation résidence*
03. *Éric Bourgault, 20 – 20C rue Trahan..... ..Changement d'usage*
04. *Luc Lauzière, 161 rang de l'ÎleConstruction bâtiment principal*
05. *Exo Construction Inc, rue Tremblay.....Construction bâtiment principal*
06. *Clément Descôteaux, 39 rang St-Joseph.....Rénovation résidence*
07. *Jocelyn Boisvert, 31 rue Descheneaux.....Rénovation résidence*
08. *Carl Boisclair, 73 rue Gill.....Rénovation résidence*
09. *Robert Lachapelle, 24 rue Tremblay.....Agrandissement résidence*

10. Sylvie Verville, 660 rang Haut-de-la-rivière.....Rénovation résidence
11. Serge Tellier, 203 rang chenel Tardif.....Rénovation résidence
12. Catherine Thibault, 51 rue Maurault.....Changement d'usage
13. Roger Courchesne, 22, rang Courchesne.....Rénovation résidence
14. Stéphane Lamothe, 475 rang chenel Tardif.....Rénovation résidence secondaire
15. Richard Provost, 284 rang chenel Tardif.....Rénovation résidence
16. Denis Roy, 25, rang St-Jacques.....Démolition et construction neuve
17. André Desmarais, 67 rue Principale.....Rénovation résidence
18. Denis Roy, 25 rang St-Jacques.....Installation septique
19. Pierre Bélisle, 240 rang chenel Tardif.....Rénovation résidence
20. Paul Shooner, 73-75 rue Maurault.....Rénovation résidence
21. Ferme Alexis senc, rang St-Jacques.....Démolition grange
22. Lise Guévin, 16 rue Ducharme.....Installation piscine
23. Alain Traversy, 316, rang chenel Tardif.....Rénovation résidence
24. Jean Béliveau, 7 chemin Pointe-au-moulin.....Installation septique

31. DÉPÔT DES ÉTATS DES REVENUS ET DES DÉPENSES AU 31 MARS 2012

Sera déposés dans les pigeonniers des membres du conseil, cette semaine.

32. VARIA:

a) Achat d'écran d'ordinateur

CONSIDÉRANT l'arrêt de fonctionnement sans raison de l'écran d'ordinateur de l'adjointe aux finances;

2012-04-097

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Jeannine Descôteaux*

Appuyée par la conseillère *Mélanie Fontaine*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser l'achat d'un écran d'ordinateur au coût de ± 250 \$.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant: "Entretien équipements de bureau" 02 190 00 527

33. DOCUMENTS DÉPOSÉS

01. **ALPHA-NICOLET** : Lettre de remerciement ;
02. **CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE CŒUR DU QUÉBEC BÉCANCOUR NICOLET YAMASKA** : Mise en candidature au poste d'administrateur de la CCICQ ;
03. **COMMISSION PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC** : Avis de conformité (dossier 374828) ;
04. **MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES** : Nouveau modèle de résolution (Avis à toute personne qui désire s'opposer à l'approbation du règlement) ;
05. **MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC** : Déclaration des incendies survenus sur votre territoire entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2011 ;
06. **MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC** : Dépliant intitulé *Les véhicules hors route et le milieu municipal* ;
07. **MRC NICOLET-YAMASKA** : Bulletin d'information de mars 2012 ;
08. **MRC NICOLET-YAMASKA** : Projet de règlement sur le commerce des prêteurs sur gages (conseillers ont refusé ce projet de règlement) ;
09. **MRC NICOLET YAMASKA** : Remise du versement final de 3 654\$ de l'aide financière des fonds du Pacte rural 2007-2014 allouée pour le projet Jeux d'enfants 2-12 ans ;
10. **MRC NICOLET YAMASKA** : Statistiques des programmes d'amélioration de l'habitat pour l'année 2011-2012 ;
11. **MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC** : Notre part de ristourne de 2 021\$;
12. **RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES DÉCHETS DU BAS ST FRANÇOIS** : Processus à suivre pour bien gérer le projet des composteurs en 2012, rapport financier 2011 et la politique concernant les présents offerts par la Régie aux élus et aux employés de la Régie, lors d'une situation particulière.

34. RAPPORT DES RENCONTRES DES ÉLUS DURANT LE MOIS

Mesdames Jeannine Descoteaux, Mélanie Fontaine et messieurs Sylvain Traversy, Marcel Lavoie et Jean-Luc Vallières ainsi que monsieur le maire, André Descôteaux font état des rencontres auxquelles ils ont assisté durant le mois.

35. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le seconde période de questions débute à 21h48 et se termine à 22h00.

36. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2012-04-098

Il est proposé par le conseiller Sylvain Traversy

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que la séance soit levée
22h00.

André Descôteaux, maire

*Micheline C. Laforce, directrice générale /
secrétaire-trésorière*